

**Ces églises qui font l'Eglise**  
Formation permanente des EAP, 23 mars 2019  
**Penser le local dans sa dynamique d'ensemble**  
Jean-Pierre Lorette

## **Introduction**

Le Synode diocésain de Tournai (2011-2013) a fait le choix que nos Unités Pastorales deviennent peu à peu des Paroisses nouvelles, comprises comme un seul corps paroissial composé de divers membres (les clochers et autres lieux de vie chrétienne en un territoire). Ce choix s'enracinait dans l'affirmation très nettement affirmée lors des assemblées du synode, selon laquelle la mission dévolue à une paroisse (1° annoncer l'Évangile à la population d'un territoire donné, initier à la vie chrétienne et offrir une catéchèse permanente ; 2° former une famille significative de baptisés qui se rassemble et célèbre le Christ ; 3° s'engager au nom de l'Évangile dans la société, et notamment auprès des plus fragiles) ne peut se déployer de façon réelle et crédible aujourd'hui, en Hainaut, qu'à l'échelle des Unités pastorales. En conséquence de quoi, notre Evêque invite chaque unité pastorale à prendre conscience qu'elle forme une seule communauté paroissiale, composée de membres divers et complémentaires, à qui est confiée la mission d'être sacrement du Christ. C'est l'enjeu fondamental du processus de Refondation qui s'achève dans chacune des 49 Unités pastorales de notre diocèse. Une étape ultérieure sera d'adapter juridiquement –aux plans canoniques et civils- cette évolution.

Dans le cadre de l'évolution vers une seule paroisse, nos communautés locales (ou paroissiales) actuelles sont invitées à se considérer comme des « clochers ». L'expression renvoie spontanément au bâtiment église, mais dit quelque chose de fondamental de la mission des baptisés. En effet, on peut réfléchir à la raison d'être d'un clocher de briques ou de pierres : il est un signe tourné vers l'extérieur ; il n'est d'aucune utilité une fois que l'on est à l'intérieur de l'église ; mais, il est un signe pour tous les habitants que l'existence ne se résume pas à la vie purement matérielle ; quand on arrive dans un village ou un quartier, il donne à voir où se rassemble l'Église et où il y a moyen de rencontrer le Christ... Pour autant qu'il y ait une communauté à rencontrer, et une porte ouverte pour aller à la rencontre de Dieu ou au moins pour chercher dans l'église bâtiment un havre de paix ! C'est bien là que le bât blesse souvent : nos églises sont trop facilement fermées ; les « communautés » qui s'y réunissent se réduisent parfois à une peau de chagrin... Chez les paroissiens d'un lieu, la mentalité qui prédomine trop souvent encore, c'est une attitude attentiste : tout ce qui se vit dans une paroisse est comme un gâteau qu'il faut aujourd'hui se partager entre 5, 10, 15, 20 clochers... Chacun attend son tour de voir passer le gâteau, pour en manger un petit bout... Les EAP s'épuisent encore souvent à chercher comment satisfaire tout le monde autant que possible, en offrant à chaque clocher, tour à tour, « un peu de tout »... Selon cet esprit, l'Unité pastorale continue à se vivre non pas comme une paroisse unique aux membres divers et

complémentaires, mais comme une addition de clochers qui se croient toujours chacun une « vraie » paroisse...

Dans son exhortation apostolique « la joie de l'Évangile » (2013), le pape François écrit : « *La paroisse n'est pas une structure caduque ; précisément parce qu'elle a une grande plasticité, elle peut prendre des formes très diverses qui demandent la docilité et la créativité missionnaire du pasteur et de la communauté. Même si, certainement, elle n'est pas l'unique institution évangélisatrice, si elle est capable de se réformer et de s'adapter constamment, elle continuera à être « l'Église elle-même qui vit au milieu des maisons de ses fils et de ses filles » (n° 28).*

Nos églises-bâtimens peuvent-elles participer à cette réforme, à cette adaptation pastorale que requiert la mission dévolue à une paroisse dans le contexte qui est le nôtre aujourd'hui ? Les murs de briques de nos églises peuvent-ils faire preuve de cette « plasticité » qui caractérise une paroisse en état de mission ? Quelle docilité et quelle créativité missionnaire sommes-nous invités à déployer ?

### **Faire le point**

Une piste nécessaire à creuser me semble le fait de faire un cadastre de nos églises-bâtimens, et de commencer par se poser les questions suivantes :

- Quelle est sa capacité d'accueil ?
- Quel est l'état sanitaire du bâtiment ? quelle infrastructure offre-t-il, au niveau d'un chauffage efficace, au niveau de toilettes, de son accessibilité aux personnes à mobilité réduite ?
- Quelle est sa situation géographique dans notre Unité pastorale, et notamment sa facilité d'accès et la possibilité de parking à proximité ?
- Quelle est sa dynamique pastorale actuelle ? Combien d'habitants du lieu portent-ils la vie chrétienne locale ?
- Quels sont les points forts de cette église, autant par son ordonnancement, son esthétique et son patrimoine ?
- Quelle infrastructure tel clocher offre-t-il en dehors de l'église : salle paroissiale, presbytère toujours en fonction ?

### **Déployer la mission de la paroisse nouvelle**

En ayant sous les yeux ce cadastre, on pourrait alors se poser la question suivante : en considérant la globalité de la mission dévolue à une paroisse (annonce, célébration, service), quelle église-bâtiment pourrait bien se prêter à tel aspect de cette mission ?

Ne pourrait-on imaginer que telle ou telle église soit spécialement aménagée et accueillante

- pour la célébration du baptême des petits enfants ?
- pour la célébration des mariages ?
- pour la célébration de funérailles ?
- pour les messes des familles et les caté-tous ?

- pour les jeunes ?
- pour les groupes de prière ?
- pour telle ou telle activité propre à la diaconie ?
- pour telle activité catéchétique en articulation avec la richesse du patrimoine et le message dont il est porteur ?

Je vois immédiatement venir une objection : « les gens veulent aller dans l'église de leur village, ou de leur quartier ». En est-on si sûr ? Nous savons très bien que, à propos même des funérailles, cette manière de voir les choses n'est plus la plus fréquente : on vise aujourd'hui à l'efficacité et au caractère pratique... Ne pourrions-nous pas sauter sur l'occasion pour proposer, quant à nous, une plus grande qualité en terme d'infrastructure liturgique et d'accueil, en « spécialisant » certaines de nos églises ? Nous savons que nos contemporains sont très sensibles à la qualité de ce que nous faisons, et que cette qualité est un élément puissant qui peut inviter les personnes à aller plus loin dans leur foi, outre que cet effort de qualité est aussi un gage essentiel de notre crédibilité en Eglise aux yeux de la société. Au lieu de nous éparpiller en nous efforçant d'offrir partout un peu de tout, au risque de faire des célébrations qui n'ont aucune allure, ne pouvons-nous pas redéployer le potentiel de nos églises en renforçant les spécificités et les complémentarités ?

### **Et l'eucharistie dominicale ?**

La même réflexion mériterait d'être posée à propos de la question toujours sensible et compliquée des messes dominicales :

- 1) Faut-il d'abord continuer à rêver d'organiser le même genre de messe partout, alors que nous savons que nous n'en avons plus les moyens ? Il fut une époque où les églises de ville offraient le samedi soir et le dimanche plusieurs styles de messes : des messes basses, des messes solennisées, et des grands-messes. Chacune de ces messes pouvait être célébrée avec soin, mais selon son style propre... Cette diversité ne gagnerait-elle pas à être stimulée dans le redéploiement d'une paroisse unique composée de plusieurs lieux de culte ?
- 2) Le synode demande qu'en au moins un lieu par unité pastorale, l'Eucharistie dominicale soit célébrée systématiquement (décret 33). Quelle église est indiquée à cette fin ?
- 3) Le synode diocésain demande aussi qu'un service d'accueil soit mis en place dans chaque paroisse nouvelle, pour que l'on se sente accueilli, pour qu'une place effective soit accordée aux enfants ou aux jeunes (décret 34). Nous savons que cela ne peut pas être mis en place dans chaque église. Qui a dit que cela devait nécessairement se faire dans la même église que celle où l'eucharistie est célébrée tous les dimanches ? Nous savons que les églises principales (mères) de nos Unités pastorales ne sont pas toujours celles qui peuvent offrir la plus grande souplesse pour célébrer de façon plus « cool »...
- 4) Je constate que lorsqu'une église n'offre plus la messe dominicale qu'une fois tous les 15 jours, ou 3 ou 4 semaines, les chrétiens qui décident de rester pratiquants hebdomadaires privilégient, dans leurs déplacements, la même tranche horaire plutôt

que la proximité géographique. Ce constat ne peut-il pas guider l'articulation entre la géographie de l'unité pastorale et la grille horaire des messes dominicales qu'on y propose ?

- 5) Allons plus loin dans la question des messes en tournante chaque semaine entre 2, 3 voire 4 clochers : le morcèlement de rythme fait que l'on perd souvent l'envie d'aménager l'église selon le temps liturgique, par exemple lors de temps forts comme l'avent, le carême ou le temps pascal. A quoi sert-il de faire un montage particulier dans mon église pour signifier l'avent ou le carême, si je n'y aurai qu'une ou 2 messes dominicales sur toute cette période liturgique ? Faut-il acheter un nouveau cierge pascal qu'on n'allumera que 2 ou 3 fois durant le temps pascal ? Encore une fois, l'émiettement pour avoir « un peu de tout partout » disperse nos énergies, et parfois nos finances... Il se fait au détriment de la qualité, les choses et les temps liturgiques perdent leur saveur propre... Est-il vraiment impensable d'oser organiser des messes en tournante, non plus par semaine, mais par mois ou par temps liturgique ? Cela ferait un projet davantage mobilisateur pour les habitants du lieu qui vont accueillir les autres durant plusieurs semaines d'affilée ... Cela permettrait de choisir, en plein hiver, les églises plus faciles à chauffer. Et dans les autres églises qui n'auraient rien comme messe dominicale durant une longue période, n'y a-t-il rien à imaginer pour au moins les ouvrir le dimanche, faire sonner les cloches à l'heure de la messe, même si elle est célébrée ailleurs, y faire partir le convoi, y déposer quelques feuilles avec les lectures du jour, ou bien s'y réunir pour une petite célébration de prière en semaine ?

Ici encore j'entrevois des objections : la première « et les personnes les plus âgées ? » Certaines en souffriront, c'est sûr. Mais c'est ici que la solidarité propre à une vraie communauté paroissiale peut se mettre en œuvre, au niveau d'une offre de convoi ou dans un service de communion portée à domicile, avec la messe regardée à la TV ou écoutée à la radio.

On me fera encore une 2<sup>e</sup> objection : certains iront encore moins à la messe que maintenant. Force est de constater, en effet, qu'un certain nombre de paroissiens « habituels » sont, très tranquillement, devenus des pratiquants uniquement quand la messe est chez eux ; on s'habitue vite à cette évolution, qui ressemble fort à un laisser-aller de la foi. La proposition que j'avance forcerait chacun à prendre position de façon plus véridique et décisive : « qu'est-ce qui est pour moi prioritaire : mon église bâtiment ou ma relation à Dieu ? »

Une troisième objection me semble plus structurelle, dans la mesure où un sacristain ou un organiste ont un contrat de travail avec la fabrique d'église de tel clocher ; ils « doivent prester » un certain nombre d'heures chaque mois, dans l'église dont ils dépendent ! Cette objection est légale, et elle est l'occasion de souhaiter une évolution de la législation des fdé qui permette cette « souplesse » indispensable à l'évolution de la mission à l'échelle d'une paroisse nouvelle.

Ces idées ne sont que des propositions pour nous secouer un peu et stimuler notre créativité. Le décret 5 du synode de Tournai déclare : « *les clochers seront comme les cellules vivantes du corps qu'est la paroisse (...)* Les contours de la mission spécifique à chaque clocher composant la paroisse

*seront définis et évalués tous les 3 ans (maintenant 4 ans, selon un décret de l'évêque datant du 18 septembre 2018), dans un dialogue avec les personnes disposées à rendre service dans chaque clocher, le conseil pastoral paroissial et l'équipe d'animation pastorale* ». Cela signifie que rien ne peut à nouveau se figer, mais que la priorité du souci missionnaire exige une souplesse régulièrement entretenue.

## **Conclusion**

Deux remarques en guise de conclusion :

- 1) Il est utile de considérer le redéploiement que je suggère en tenant compte de la géographie communale. Cela pour se greffer sur le sentiment d'appartenance d'une population à la même commune, et pour justifier aux yeux des autorités communales –souvent propriétaires des églises- que l'essentiel de la mission d'une paroisse catholique demeure assuré sur le territoire de ladite commune. L'évolution canonique de nos paroisses devra s'articuler à une évolution du statut civil de nos églises, et sans doute est-il pertinent de tenir compte de la géographie communale. Je dis cela pour les UP qui couvrent plusieurs entités communales.
  
- 2) Creuser une spécificité pastorale pour les églises qui composent notre unité pastorale doit rester réaliste. Cette réflexion pastorale peut s'articuler, en certains cas, à un usage « partagé » avec une fonction culturelle ou sociale plus profane. Soyons lucides : nous ne trouverons pas une mission pertinente pour chaque église, tout comme la moindre église paroissiale ne deviendra pas nécessairement une maison de village, un lieu d'exposition ou de concert. Il y a des églises qui meurent, ou qui mourront dans un avenir plus ou moins proche. Soit parce que le bâtiment se dégrade inexorablement, soit parce qu'il n'y a plus de chrétiens sur son territoire et que l'église-bâtiment n'est plus d'aucune utilité réelle pour la paroisse nouvelle. Ce n'est pas pour autant la fin de l'Eglise. Nous sommes dans une société qui évolue en profondeur : refuser d'évoluer, c'est se condamner à coup sûr à la mort ; se braquer dans l'isolement, dans l'illusion que le repli sur soi, l'autarcie paroissiale d'il y a 50 ans nous sauvera, c'est tout autant mortel. La seule solution, c'est sans doute d'apporter le peu que chacun peut mettre à la disposition de tous, pour fabriquer un pain (plutôt qu'un gâteau !) qui aura bon goût et qui sera proposé à ceux qui cherchent Dieu.

Que choisissons-nous ?

